



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

SOCIAL
ENTERPRISE
COUNCIL



CONSEIL POUR
LES ENTREPRISES
SOCIALES

Propositions stratégiques pour l'économie sociale au Canada

24 septembre 2014

Préambule

La situation économique, sociale et environnementale actuelle du Canada présente à la fois des défis et des opportunités. Les taux de pauvreté persistants et la sous-représentation systémique des populations autochtones, des femmes et des nouveaux arrivants représentent des obstacles à la prospérité d'un trop grand nombre de Canadiennes et de Canadiens. De plus, l'équilibre entre la croissance économique et la gérance de l'environnement s'éloigne de l'avenir écologique stable et durable que nous voulons pour nos enfants.

Face à ces enjeux, les Canadiennes et les Canadiens changent la façon dont nous percevons l'économie. La différence entre les services sociaux à but non lucratif et l'entrepreneuriat à but lucratif n'est plus aussi nette qu'elle l'était. De plus en plus d'entrepreneurs locaux créent des alternatives économiques démocratiques et durables qui améliorent le bien-être des collectivités, car ils placent la responsabilité sociale et environnementale au même niveau que les obligations vis-à-vis de leurs actionnaires et, car ils œuvrent pour une plus grande intégration de valeurs mixtes.

Composée d'organismes à but non lucratif menant des activités entrepreneuriales, de coopératives et d'autres formes d'entreprises sociales, l'économie sociale utilise l'entrepreneuriat pour réaliser des objectifs à la fois sociaux et économiques. Elle apporte des solutions locales et assure une stabilité aux personnes les plus vulnérables de notre société. Pour ne citer que deux exemples parmi des milliers, l'économie sociale permet aux personnes handicapées d'avoir des emplois de qualité et elle dirige les immigrants vers les ressources nécessaires à leur réussite. Ces organismes montrent que l'innovation entrepreneuriale a un impact social qui augmente la valeur de l'investissement public. Malgré son succès reconnu, l'économie sociale fait face à des obstacles qui l'empêchent d'atteindre son plein potentiel au détriment de nos collectivités et de notre économie.

Le gouvernement fédéral peut opérer plusieurs changements de politiques efficaces et à moindre coût qui permettront à l'économie sociale de multiplier ses avantages pour les Canadiennes et les Canadiens. Il peut s'agir de changements simples tels que permettre aux organismes à but non lucratif de générer des revenus destinés à être investis dans leur mission. Il peut s'agir également d'innovations telles que l'exploitation de nouveau capital d'investisseurs privés par le biais de l'investissement d'impact.

Les résultats de l'économie sociale montrent que résoudre les problèmes sociaux en s'attaquant à leurs causes profondes par le biais du développement économique communautaire a toujours permis aux contribuables d'obtenir un bon rendement de l'investissement.

Favoriser l'entreprise d'économie sociale

1. Faire en sorte que l'accès aux programmes de développement du gouvernement fédéral tienne compte des divers modèles d'entreprises et types de corporation.

Les entrepreneurs de l'économie sociale fusionnent entreprises lucratives et changements sociaux positifs. Tout comme les entrepreneurs « traditionnels » ont souvent besoin de soutien, les entrepreneurs sociaux devraient également pouvoir bénéficier des programmes de développement des entreprises existant. Étant donné que la demande pour ces entreprises innovatrices augmente, les activités à valeur mixte de toutes les formules corporatives devront elles aussi étendre leurs opérations.

Le gouvernement fédéral devrait garantir un accès équitable pour toutes les formes de corporations – y compris les organisations à but non lucratif, les entreprises sociales et les coopératives – aux outils de création d'entreprises existants financés par le gouvernement.

2. Créer et financer une stratégie de développement de l'économie sociale.

Les gouvernements provinciaux développent déjà des stratégies pour stimuler le secteur de l'économie sociale, notamment au Québec avec le *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif*, au Manitoba avec la *Co-op Visioning Strategy* ou encore en Ontario avec *Impact : Stratégie de l'Ontario pour l'entrepreneuriat social*. Ces mesures élaborées conjointement garantissent que le soutien du gouvernement au secteur est efficient et efficace en renforçant la viabilité des économies locales et des collectivités.

L'économie sociale composée d'entreprises sociales, d'organismes à but non lucratif et de coopératives a démontré qu'elle apporte des solutions innovantes, souples et adaptées aux enjeux communautaires complexes que ce soit dans le domaine de la réduction du chômage ou de la criminalité. Il est dans l'intérêt public du Canada que ces entreprises se développent.

Le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle clé dans le renforcement du secteur de l'économie sociale en créant une ou plusieurs stratégies pour soutenir le développement des entreprises sociales à but non lucratif et des coopératives. Ces mesures permettraient de s'assurer que l'appui gouvernemental a le meilleur rendement de l'investissement.

3. Créer et financer des occasions d'apprentissage en planification, incubation et accélération d'entreprises d'économie sociale

Pour pouvoir bâtir une économie sociale plus forte et augmenter son impact au sein des collectivités, il faut que les entrepreneurs sociaux aient la possibilité de partager et d'échanger. Plusieurs opportunités d'engagement et occasions d'apprentissage ont remporté un franc succès, par exemple le Forum mondial des entreprises sociales 2013 à Calgary et la Conférence canadienne sur l'entreprise sociale 2011 à Halifax. Poursuivre et multiplier ses efforts consolideraient les rendements de l'économie sociale.

Le gouvernement fédéral devrait créer et financer des occasions d'apprentissage en planification, incubation et accélération d'entreprises d'économie sociale par le biais d'options de mobilisation et d'événements divers.

Stimuler l'investissement

4. Appuyer un programme de contribution de contrepartie pour l'investissement d'impact.

Toute entreprise dépend de l'accès au capital d'investissement – indispensable dans les phases de démarrage et de croissance. Beaucoup d'entreprises sociales sont des sociétés sans capital-actions dont les options financières se limitent aux subventions et aux accords standards de prêts. Les entreprises d'économie sociale créatrice de valeur mixte ont besoin d'une nouvelle sorte de capital patient sous forme de capital d'investissement.

Il existe actuellement au Canada quelques exemples de fonds d'investissement qui contribuent au développement de l'économie sociale, par exemple la Fiducie du Chantier de l'économie sociale au Québec et le Resilient Capital de Vancity Credit Union. Ces fonds d'investissement ont soutenu avec succès les entrepreneurs sociaux. Augmenter la taille et le montant de ces fonds d'investissement renforcerait l'économie sociale.

Un fonds capitalisé par le gouvernement avec des investissements conjoints du secteur privé et cogéré avec des partenaires de l'économie sociale aiderait les fonds régionaux et sectoriels à atteindre une certaine échelle et à faciliter la formation de nouveaux fonds, par exemple le Fonds national d'investissement coopératif.

Le gouvernement fédéral devrait créer et soutenir un fonds d'investissement d'impact canadien en partenariat avec des investisseurs représentant des entreprises privées, des institutions et des organismes philanthropiques.

5. Créer des crédits d'impôt pour le développement de l'entreprise sociale

Les incitatifs fiscaux pour les petites et moyennes entreprises peuvent stimuler la croissance de secteurs ciblés de notre économie. Cependant, la plupart des lois et des réglementations régissant les incitatifs fiscaux se limitent aux entreprises privées. Ces

incitatifs devraient englober les entreprises sociales et tous les types de corporations. Quelques exemples comprennent le crédit d'impôt pour les petites entreprises au Nouveau-Brunswick qui s'étend maintenant aux entreprises sociales et les crédits d'impôt de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba ouverts aux coopératives.

Le gouvernement fédéral devrait créer des crédits d'impôt pour les entreprises ayant des objectifs sociaux, économiques et environnementaux et comprenant tous les types de corporations.

Favoriser l'achat public

6. Adopter une politique d'approvisionnement social à tous les ministères du gouvernement.

Les critères traditionnels d'achat du gouvernement basés sur le prix, la qualité et la rapidité d'exécution ne garantissent pas l'optimisation des deniers publics. Le gouvernement fédéral peut réaliser un meilleur rendement de l'investissement s'il tient compte de la valeur mixte dans ces contrats d'approvisionnement soit les résultats sociaux, économiques et environnementaux.

Il y a des exemples réussis d'approvisionnement ciblés au niveau international par exemple le *Social Value Act* au Royaume-Uni et les critères sociaux et environnementaux dans la politique de l'Union européenne de passation des marchés. Ici au Canada, la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones a stimulé avec succès la croissance des économies mal desservies.

Le gouvernement fédéral devrait adopter des pratiques sociales d'approvisionnement pour tous les ministères afin de veiller à ce que la valeur sociale, économique et environnementale soit calculée. Ceci comprendrait les achats ciblés, des critères sociaux dans les appels d'offres et les Ententes sur les avantages communautaires.

7. Dégrouper les grands contrats attribués par le gouvernement.

Lorsque les gouvernements publient des appels d'offres pour des biens et services, seules les grandes entreprises ont accès à ces sources de revenus. Les grands contrats ne sont pas accessibles aux petites et moyennes entreprises dont les organismes à but non lucratif, les coopératives et les autres entreprises locales d'économie sociale font partie. Dans le but de renforcer l'économie sociale et d'augmenter son impact au sein des collectivités, les grands contrats devraient être divisés en contrats plus petits, ce qui permettrait ainsi à un plus grand nombre d'entrepreneurs de présenter une offre.

Le gouvernement fédéral devrait diviser les grands contrats d'approvisionnement et de services pour permettre ainsi à un plus grand nombre d'entrepreneurs de l'économie sociale de présenter une offre.

Moderniser les lois et les règlements

- 8. Revisiter la législation sur la gestion des entreprises en vue de donner aux entreprises à valeur mixte une plus grande marge de manœuvre pour générer des profits et accéder au capital.**

À l'heure actuelle, les lois et règlements fédéraux créent une division entre les activités à but lucratif et à but non lucratif et empêchent les organismes à but non lucratif d'adopter un modèle d'affaires entrepreneurial. Ceci nuit à la capacité des organismes à innover, à attirer les investissements et à améliorer leur stabilité financière. Ceci empêche également les organismes de moins dépendre des œuvres de bienfaisance et des subventions gouvernementales pour financer leur mission. La réforme de la réglementation devrait clarifier la génération de revenus pour les organismes à but non lucratif.

Le gouvernement fédéral devrait en consultation avec le secteur de l'économie sociale revoir les cadres et les réglementations régissant le fonctionnement des entreprises à valeur mixte.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Michael Toye

819-795-3056 x 2

mtoye@ccednet-rcdec.ca